

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2011

Membres présents : Mmes VIROULAUD, ARSIGNY et CHARLESWORTH, MM. MINEUR, ROCHE, BARDE, GIRON, TIRARD-BOIS, BARTAL

Membres excusés : Mme MOLLINE

Membres absents : Mmes DE LA IGLESIA et DUCHESNE et MM. CHRISTOFLOUR SANDEAU, BIOT.

Madame CHARLESWORTH Helen est élue secrétaire de séance.

Il est donné lecture du précédent compte rendu et le registre des délibérations est signé.

DELIBERATION ASSURANCE DU PERSONNEL CNP 2012 :

Madame le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par la CNP Assurances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer les contrats d'assurances de la CNP Assurances et la convention de gestion du Centre de Gestion de la Dordogne pour l'année 2012.

DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDIT - BUDGET PRINCIPAL :

CREDITS A OUVRIR :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
<u>Section de fonctionnement</u>				
66	668		Autres charges financières	350
66	655408		SMD OUEST BERGERACOIS SD24	988
			TOTAL	1.338
<u>Section d'investissement</u>				
16	16875	OPFI	Emprunts SDE24	10.940
16	1641	OPFI	Emprunts	400
			TOTAL	11.340

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
<u>Section de fonctionnement</u>				
66	66111		Intérêt des emprunts	350
65	655404		Sivos de Vélines	200
65	655409		Dfci du landais	200
65	655412		Siaep de Vélines	588
			TOTAL	1.338
<u>Section d'investissement</u>				
23	231	ONA	Immobilisations en cours	11.340
			TOTAL	11.340

DELIBERATION LIBERALISATION DES DROITS DE PLANTATION :

Considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant que la plantation des vignes est régulée dans certains Etats membres depuis les années 1930 et dans l'Union européenne depuis les années 1970 ;

Considérant que la Commission a proposé dans la dernière réforme de l'OCM de diminuer le potentiel de production à travers le financement d'un plan d'arrachage et dans le même temps de libéraliser les plantations à partir du 1^{er} janvier 2016, que ces deux mesures sont antinomiques ;

Considérant les conséquences probables de la libéralisation des plantations sur l'économie, l'aménagement du territoire, les paysages, le tourisme, l'environnement : surproduction, chute des prix, diminution de la qualité, perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, délocalisation du vignoble vers les plaines, concentration du secteur ;

Considérant les très vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels, les élus et plus largement les citoyens ;

Considérant que la quasi-totalité des pays producteurs dénonce aujourd'hui cette décision et demande à la Commission de maintenir cet outil de régulation du potentiel de production ;

Considérant que la Commission reste toujours sourde à ces appels et se contente de faire circuler un questionnaire dans la perspective du rapport d'étape qu'elle doit publier en 2013 ;

Considérant que les initiatives qui se font d'ores et déjà sur le terrain avant l'échéance du 1^{er} janvier 2016 (spéculation, achat de terrains dans les plaines etc.) et les inquiétudes grandissantes des vignerons notamment les jeunes sur leur proche avenir ;

Considérant que l'encadrement du potentiel de production ne freine pas le développement des exploitations (plusieurs dizaines de milliers d'hectares de droit attribués durant ces dix dernières années) mais qu'il permet d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande ;

Considérant que cet instrument n'a aucune incidence sur le budget communautaire ;

Considérant que le calendrier des institutions européennes et l'incertitude importante qui pèse sur la réouverture du dossier ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après étude et en avoir délibéré :

- DEMANDE au gouvernement et au Chef de l'Etat de poursuivre leurs efforts et de convaincre avant fin 2011 les quelques Etats membres nécessaires à la formation d'une majorité qualifiée ;
- INVITE le Conseil des Ministres de l'agriculture à acter formellement ensuite les positions ;
- DEMANDE à la Commission Européenne d'entendre la position portée par la quasi-totalité des pays producteurs et de faire une nouvelle proposition législative ;
- APPELLE le Parlement européen à user de ses nouveaux pouvoirs et à prendre toutes les initiatives législatives et politiques utiles pour faire aboutir ce dossier au plus vite ;
- INVITE les autres élus et les collectivités locales à s'associer à cette démarche et à intervenir par tous les moyens utiles auprès du gouvernement pour les convaincre de la nécessité d'aboutir sur ce dossier.

TRANSFERT DE POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE :

Madame le Maire sonne lecture de la circulaire préfectorale du 19 octobre 2011 nous informe de la possibilité de transférer certains pouvoirs de polices spéciales du Maire au profit des Présidents d'EPCI compétents en la matière. Elle signifie au Président de la Communauté de Communes du Gursonnais son opposition au transfert du pouvoir de Police spéciale en matière d'assainissement, de déchets ménagers et de stationnement des gens du voyage.

CHEMINS DE RANDONNEE :

Lecture de la lettre adressée à Messieurs MASSIAS au sujet des plaintes déposées par les randonneurs qui ont été empêchés, le 20 novembre dernier, de passer sur le chemin rural de Carbonneau par une remorque leur appartenant. Monsieur CHRISTOFLOUR, délégué au SD 24, est chargé de cette affaire. Madame le Maire doit prendre contact avec le SD 24 afin de trouver une solution conciliante.

COMPTES RENDUS REUNIONS :

Conseil d'école : réunion du 21 novembre. Effectif à la rentrée 2011 : 106 élèves. Modification du Règlement intérieur. Autres sujets abordés : sorties faites et prévues, aménagement de la cour de l'école (goudronnage). Compte rendu consultable au maire.

DFCI du Landais : réunion du 16 novembre. Commande de 7 panneaux DFCI. Ordre du jour : écritures comptables, virement de crédit, délibération.

QUESTIONS DIVERSES

- Devis huisseries de « EV Menuiserie » pour garderie et cantine d'un montant de 20 925 € TTC, en attente pour le logement n°2 des anciennes écoles.

- Club informatique de Montaigne et Gurson : création de l'association dont le siège social est à St Rémy. A pour objectif de rendre accessible à tous la maîtrise des outils informatiques. Adhésion de 15 € par an /personne. Renseignements au 09.54.91.68.33, autres informations disponibles en mairie.
- Don de Mme BONGIOVANI de 50 € à l'association ARC EN CIEL (parents d'élèves)
- Affaire M.DUBLANGE/Commune : jugement du 23 novembre, 4 000 € d'amende et 4 mois pour enlever les caravanes et affichage en mairie.

Parole donnée aux Conseillers :

- Mme CHARLESWORTH : problème de poubelles dans le fossé devant chez elle, problème de circulation dans la rue des écoles (obstruction par les voitures des parents d'élèves et vitesse excessive). Marché de Noël le 18 décembre prochain où des friandises sont offertes par la commune.
- M. TIRARD-BOIS : demande le piégeage des corneilles. Madame le Maire écrira à la fédération de Chasse.

LISTE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 29-11-2011 :

N° 1 : ASSURANCE DU PERSONNEL CNP 2012

N° 2 : DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDIT - BUDGET PRINCIPAL

N°3 : DELIBERATION LIBERALISATION DES DROITS DE PLANTATION

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS A CETTE SEANCE :

FONCTION	QUALITÉ	NOM ET PRÉNOM	SIGNATURE
Maire	Mme	VIROULAUD Monique	
Premier adjoint	M	MINEUR Jean-Bernard	
Deuxième Adjoint	M	ROCHE Jean	
Troisième adjoint	Mme	DE LA IGLESIA Marie-Annick	<i>Absente</i>
Quatrième Adjoint	Mme	ARSIGNY Jocelyne	
Conseiller municipal	Mme	CHARLESWORTH Helen	
Conseiller Municipal	Mme	DUCHESNE Hélène	<i>Absente</i>
Conseiller Municipal	Mme	MOLLINE Isabelle	<i>Excusée</i>
Conseiller Municipal	M	BARDE Gil	
Conseiller Municipal	M	BARTAL Jean-Philippe	
Conseiller municipal	M	BIOT Philippe	<i>Absent</i>
Conseiller municipal	M	CHRISTOFLOUR Serge	<i>Absent</i>
Conseiller municipal	M	GIRON Régis	
Conseiller Municipal	M	SANDEAU Richard	<i>Absent</i>
Conseiller municipal	M	TIRARD-BOIS Bernard	